

Arrêté n°2019-050 du 23/09/2019



**ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION ET DE VACANCE
DE POSTE
POUR LA PERIODE DU 17/09/2019 au 23/09/2019**

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département de la Haute-Saône au CDG 70,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 17/09/2019 au 23/09/2019 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
2	4	7

réparties selon l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le Président du CDG 70 certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif (30 rue Charles Nodier 25 000 BESANCON) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le Président du CDG 70 charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Vesoul, le 23/09/2019

Le Président du CDG 70

Michel DÉSIRÉ



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-SAONE

27 avenue Aristide Briand – 70000 VESOUL
Tél. : 03/84/97/02/40 - Fax : 03/84/97/02/41 – Site internet : 70.cdgplus.fr

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois
Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale– Catégories A-B-C

Arrêté n°2019-050 du 23/09/2019

Période du 17/09/2019 au 23/09/2019

Nom de la Collectivité	Grade	Service	Durée hebdomadaire	Numéro
AILLEVILLERS ET LYAUMONT	ADJOINT ADMINISTRATIF	Mairie	20 H 00	2019 - 837
CHAMPLITTE	ADJOINT TECHNIQUE		35 H 00	2019 - 838
Fougerolles - Saint-Valbert	DGS COMMUNES DE 2 000 à 10 000 HABITANTS		35 H 00	2019 - 839
Haute-Saône Numérique	DGS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION DE 20000 À 40000 HAB.	Syndicat Haute Saône Numérique	35 H 00	2019 - 840
Conseil Départemental de la Haute-Saône	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	DDACT (aménagement, logement et affaires européennes)	35 H 00	2019 - 841
SICTOM DE VILLERSEXEL	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Collecte	35 H 00	2019 - 842
Communauté de Communes VAL DE GRAY	EDUCATEUR DES APS	Service des sports	35 H 00	2019 - 843
Communauté de Communes VAL DE GRAY	EDUCATEUR DES APS	Service des sports	35 H 00	2019 - 844

OYRIERES	ADJOINT TECHNIQUE	ENTRETIEN	11 H 00	2019 - 845
AMANCE	ADJOINT TECHNIQUE		35 H 00	2019 - 846
COMMUNAUTE CMES PAYS D'HERICOURT	ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Ecole de Musique	2 H 00	2019 - 847
PASSAVANT LA ROCHERE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Agence Postale Communale	10 H 00	2019 - 848
POLAINCOURT ET CLAIREFONTAINE	ADJOINT D'ANIMATION	animation	5 H 45	2019 - 849